



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E42648

VALABLE JUSQU'AU 02/11/2026

ÉDITÉ LE 06/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/03/2003

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2004

Capital : 100 000

Raison sociale : ENTREPRISE ALATI

38 BOULEVARD SOLFERINO  
92500 RUEIL-MALMAISON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTERRE B 447569484 447569484

Siret : 447 569 484 00036

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 210957800122

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145261214

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 145261214

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 01 47 51 01 59

Portable : 06 03 86 47 49

Fax :

Site Internet : www.alati.fr

E-mail : contact@alati.fr

Responsabilité légale :

ALATI ANTOINE GÉRANT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	29/11/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/10/2025
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	16/10/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	29/11/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.